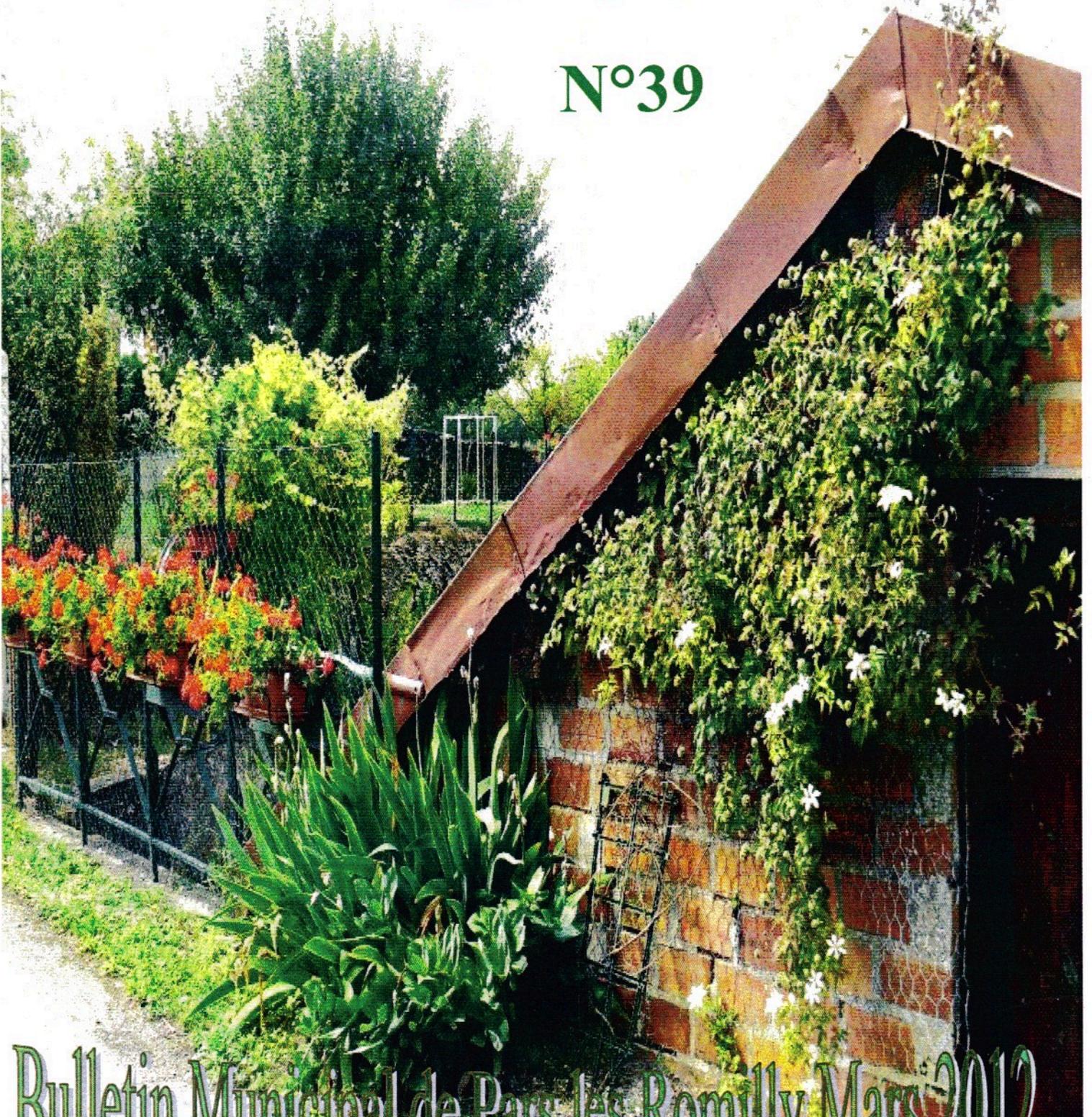


PARS LES ROMILLY

N°39



Bulletin Municipal de Pars les Romilly Mars 2012



EDITORIAL

Comme le jardinier doit préparer son terrain avant de le faire fructifier, le maire et les conseillers doivent, chaque année à cette période, élaborer le budget communal. Le temps n'est plus au choix parmi de nombreux projets. La période est délicate. Il faut avancer sans une grande marge de manœuvre. Nous avons réalisé l'assainissement en essayant de limiter au mieux l'impact pour les usagers. Nous devons démarrer le lotissement et tout faire pour que ce soit une réussite. Vous lirez pourquoi il est si difficile de mettre en œuvre d'autres investissements.

Alors oui, nous aurions préféré continuer la modernisation de notre commune, créer des conditions plus agréables à la vie associative... Il faut compter avec les réglementations, les contraintes administratives, les participations intercommunales ... et la crise qui n'en finit pas. Nous avançons, même si c'est moins vite que prévu. La tortue de la fable a bien fini par gagner, alors gardons l'espoir.

J M Corbet, maire.

SOMMAIRE

- 1 *Editorial
- 2 *Communiqué du maire
- 3 *Communiqué du maire
- 4 *11 novembre
- 5 *Soirée Beaujolais
- 6 *Noël de l'école
- 7 *Vœux du maire
Nettoyons la nature
- 8 * Marché de Noël
- 9 *Chasse nouveau site
- 10*Belote des aînés et les Rois
- 11* Les aînés et Quadramotards
- 12*Section boule des aînés et St de chasse
- 13*Le coin des jardiniers et des cuisiniers
- 14*L'atelier de Bruno et Gérard, Etat civile, civisme
- 15*Pars dans le passé et Dates à retenir

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Marie Corbet

RESPONSABLE DE LA REDACTION

Nadine Thomas

MISE EN PAGE-MAQUETTE

Nadine Thomas - David Rohrbach
Jean-Philippe Levasseur - Patricia Paloulack

COMITE DE REDACTION

Jean -Marie Corbet- Nadine Thomas
Georges Hisel - Jacky Mirguet
Jean-Philippe Levasseur - Michel Méronain
David Rohrbach - Patrick Bacuet - Patricia Paloulack

PHOTOS

Michel Prudhomme - Philippe Benoit - Nadine Thomas - Yves Vanryseghem - Jean-Philippe

Levasseur - Michel Méronain

Communiqué du Maire

2012 : année électorale : -

- Election présidentielle :

Pour les quelques personnes qui auraient manqué l'information, l'élection présidentielle aura lieu le **dimanche 22 avril** (1^{er} tour) et le **dimanche 6 mai 2012** (2^{ème} tour)

- Elections législatives :

Elles se dérouleront en deux tours, les dimanches 10 et 17 juin 2012.

Le scrutin est ouvert de 8 heures à 18 heures. A Pars-lès-Romilly, le bureau de vote est en place à la mairie, dans la salle du Conseil.

Budget communal :

Le vote du Budget est un moment important dans l'année du Conseil municipal en raison des choix à faire pour le fonctionnement de la collectivité et les équipements à prévoir pour l'avenir.

Les recettes :

Au premier rang des recettes figurent les impôts locaux : taxe d'habitation, taxes foncières, payées par les propriétaires sur le bâti et le non bâti. La commune perçoit également une partie de la taxe professionnelle payée par les entreprises, les commerces et les professionnels libéraux.

Les autres recettes proviennent principalement de l'Etat (Dotation globale de fonctionnement), du produit des services municipaux payants (location de la salle polyvalente par exemple) et des subventions et contributions de partenaires (la Région, le Département, la Communauté de Communes, la CAF, etc.)... L'emprunt, quant à lui, est utilisé uniquement pour financer un programme d'investissement.

Les dépenses :

Les frais de personnel et les dépenses de fonctionnement des services constituent des dépenses quasiment incompressibles. On y ajoute les subventions versées aux associations et au Centre communal d'action social, le remboursement de la dette... L'essentiel du budget est dépensé. Le solde est entièrement affecté au programme d'investissement.

Fonctionnement et investissement :

Dans le budget de la commune, il convient de distinguer fonctionnement et investissement. Tant en dépenses qu'en recettes.

Le fonctionnement, c'est tout ce qui permet au personnel, aux services et aux équipements.... de fonctionner ! Cela intègre les traitements et salaires, les factures de téléphone, d'électricité ou de chauffage, le petit matériel et les consommables, etc.

Les investissements correspondent à des dépenses plus lourdes qui doivent être financées sur plusieurs années, voire plus d'une décennie dans certains cas, en raison de leur importance et, surtout, du fait qu'elles seront amorties sur une plus longue durée : les bâtiments publics, le gros matériel, etc. En général, ces dépenses sont financées par les subventions, l'emprunt et les fonds propres de la commune ; elles sont donc remboursées sur une longue période.

Chaque année, le Maire présente le résultat d'exécution du Budget précédent, appelé Compte Administratif.

Petites précisions à propos des impôts locaux :

Les impôts locaux (taxes locales) sont exigés par la Région, le Département, les communes et intercommunalités. Pour les communes, le conseil municipal fixe le taux de chaque taxe : taxe d'habitation, taxe sur les propriétés bâties et non bâties ; c'est le conseil communautaire qui fixe le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Communiqué du Maire

Sur quoi se base-t-on pour calculer ma taxe d'habitation, ou ma taxe foncière?

Source : Le Sénat, Documentation Déxia Crédit Local

Quel que soit l'impôt considéré, taxe d'habitation et taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties, le montant que le contribuable doit acquitter résulte de la multiplication d'une base d'imposition par un taux d'imposition. Pour chacun de ces impôts, une référence commune, la valeur locative cadastrale, permet de définir la base d'imposition de chaque contribuable.

La valeur locative cadastrale d'un bien immobilier, propriété bâtie ou non bâtie, correspond au loyer annuel théorique qu'est censé produire ce bien s'il était loué dans des conditions normales du marché. Le contribuable est donc imposé sur une estimation des revenus annuels qu'il pourrait tirer de la location du bien immobilier dont il a l'usage ou la propriété.

L'augmentation ou non de ce que chacun doit payer ne dépend donc pas seulement du vote des taux d'imposition mais surtout des augmentations des bases qui, elles, sont fixées par l'Etat. La TEOM est du domaine de la Communauté de Communes des Portes de Romilly qui a la compétence de la collecte et du traitement des différents déchets.

Pour ceux qui souhaitent toutes les informations sur ce sujet, le site de référence sur internet est : **impots.gouv.fr**

Question posée : Pourquoi la salle prévue pour les associations ne voit-elle pas le jour ?

Comme vous venez de le lire, le budget est un acte important qui engage la Commune au-delà d'un mandat en cours. Un conseil doit donc tenir compte des dépenses d'investissement préalables et s'acquitter des remboursements d'emprunt. C'est là chose normale. Il doit aussi parfois faire face à des événements imprévus qui ont des conséquences très lourdes. Certaines réglementations peuvent être très pénalisantes comme l'indemnisation de chômage pour un ancien employé pourtant démissionnaire et que son statut d'agent territorial mettait à l'abri. Il aurait fallu cotiser alors que le risque de perte d'emploi n'existe pas. C'est injuste (le mot est faible !) mais c'est ainsi.

Quel rapport avec la salle des associations ? C'est tout simple. Cette indemnisation coûte à la collectivité environ 30000 euros. Cette somme investie aurait représenté 40% du financement d'un projet pouvant s'élever à 75000 euros, nous privant des subventions et autres fonds de concours correspondants. Je vous laisse rêver à ce que nous aurions pu faire !

Participation citoyenne : quelques précisions.

La Gendarmerie souhaite la mise en place dans les communes volontaires d'un dispositif « Participation citoyenne ». Il s'agit de sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement par la création de réseaux de solidarités de voisinage. Je suis bien entendu favorable à toute mesure permettant de lutter contre toutes les formes d'incivilités et de délinquance. Je préfère pourtant que chacun se sente directement concerné et informe le maire ou la gendarmerie dès qu'il remarque quelque chose d'anormal plutôt que de passer par un correspondant désigné. Le conseil débattrait de cette question prochainement.

Ouverture publique du terrain périscolaire :

Le terrain sera ouvert au public à partir des vacances de printemps. Il n'est pas ouvert pendant les heures réservées aux écoles. Merci de respecter le règlement qui est affiché à l'entrée

Lotissement : c'est parti ! Si des terrains vous intéressent, renseignez-vous à la mairie !

La cérémonie du 11 novembre



Lors de cette traditionnelle cérémonie du souvenir, après avoir déposé une gerbe de fleurs au monument aux morts, certains élèves de l'école accompagnés par leur maîtresse Mme Aurore Munhavong ont récité ce poème d'Alain Taurinya.



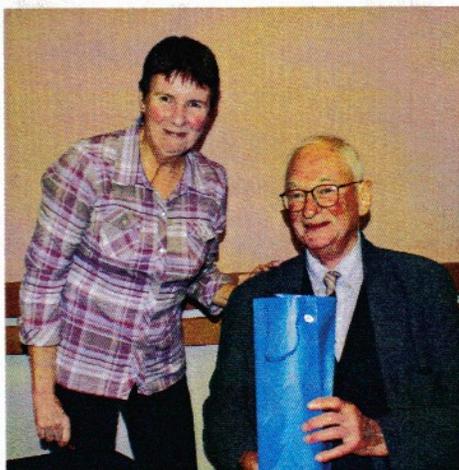
Le 11 novembre 1918

*Mon premier souvenir remonte à ce grand jour
Quand, gamin de quatre ans qui n'avait plus de père,
Je suis sorti, donnant la main à mon grand frère,
Attirés tous les deux par le son du tambour ;*

*Mais dehors le vacarme était tel dans le bourg
Que nous sommes restés sous la porte cochère :
Des cris et des flonflons de marche militaire,
Et les cloches soudain, au sommet de la tour,*

*A tous les vents carillonnant la délivrance ;
Puis la foule a surgi derrière des drapeaux,
Des femmes, des enfants, des vieux, des jouvenceaux,*

*Hurlant : « La guerre, c'est fini ! Vive la France ! »...
Lors, nous sommes rentrés pour voir notre maman
Tendre vers nous ses bras, dans l'ombre, en sanglotant...*



Pour clôturer cette journée, les doyens du village ont été honorés pendant le repas des aînés offert par le CCAS.

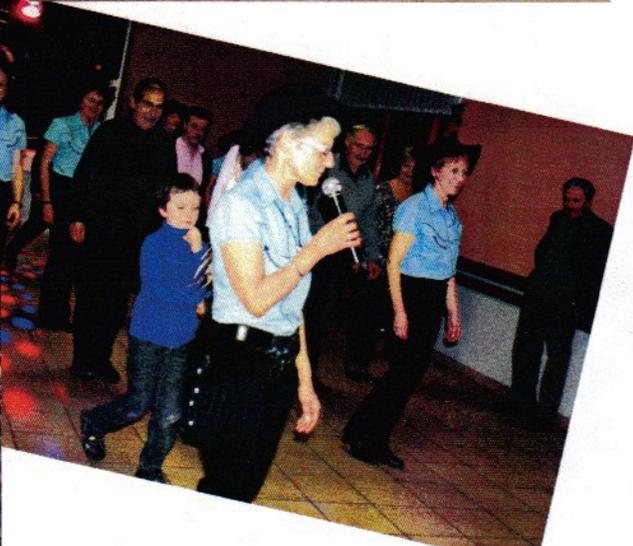
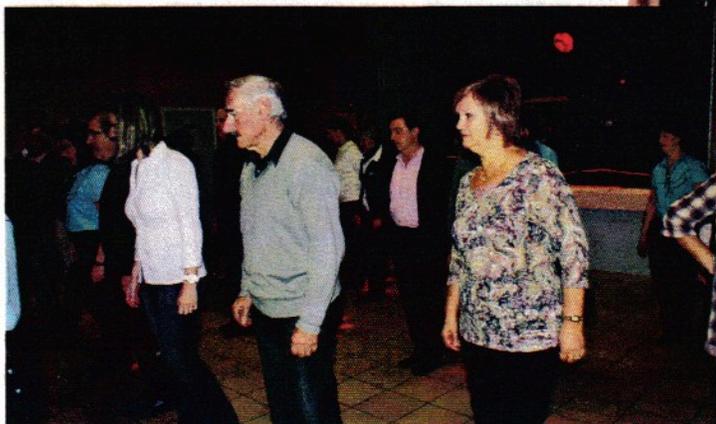
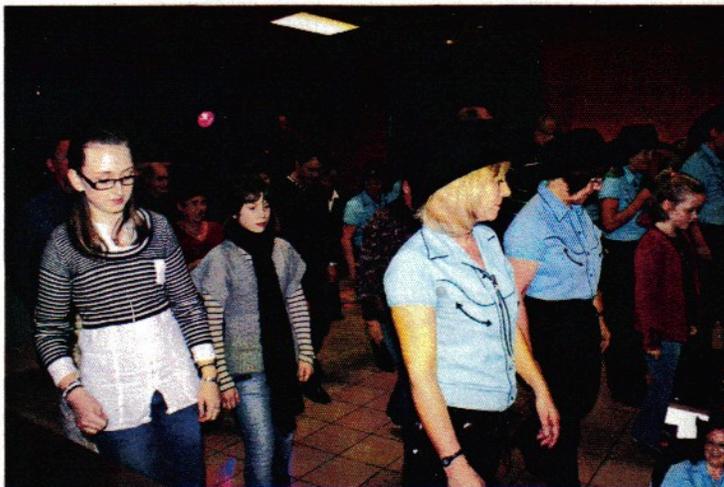
Soirée Beaujolais



Le traditionnel repas du 14 juillet, peu fréquenté, a cette année laissé sa place à une soirée beaujolais conviviale organisée par la commission des fêtes de Pars soutenue par la municipalité.

La troupe Vinadajo de Maizières a entraîné les Pariëns présents sur la piste grâce à des airs de Country Music venus d'outre-Atlantique.

La société Gass'anim'action a assuré la sonorisation de cette soirée conclue par la dégustation du Beaujolais nouveau et de la saucissonnade préparée par le traiteur « Au feu de bois ».



Merci à Danielle François et à toute sa troupe et bravo pour leurs chorégraphies

Le Père Noël à Pars



Certains enfants de l'école maternelle sont parfois impressionnés par le Père Noël.



Cette année, la municipalité avait décidé d'offrir aux enfants des écoles une séance de cinéma. Le film « Le tableau » était proposé aux plus grands, tandis que les petits ont pu admirer un dessin animé.



Après le cinéma, le Père Noël a distribué un goûter aux enfants puis il leur a offert un Père Noël en chocolat.



Vœux du maire

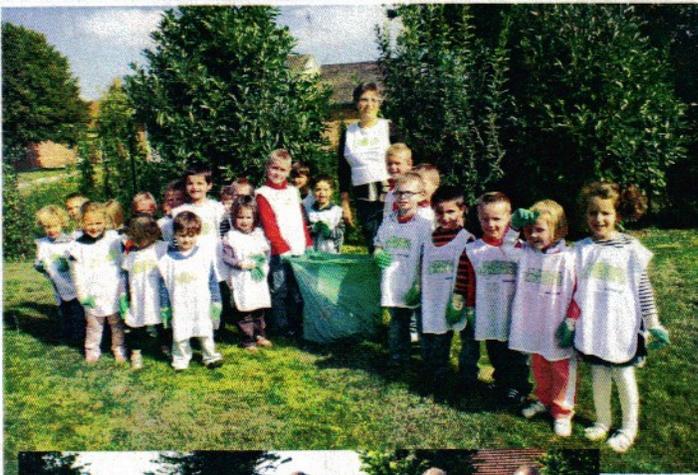


La fin des travaux d'assainissement et le démarrage du lotissement sont deux des sujets importants évoqués lors de cette traditionnelle cérémonie des vœux du Maire, à la salle polyvalente de Pars lès Romilly.

Des Pariens, mais également des élus locaux, ont écoutés attentivement M. Corbet, maire du village, à l'occasion de ses vœux.



Nettoyons la nature



Pour cette nouvelle édition de l'opération « Nettoyons la nature », les élèves de l'école maternelle se sont déployés sur le terrain de sport tandis que les élèves du primaire étaient chargés de ramasser les déchets des trottoirs aux abords de l'école.

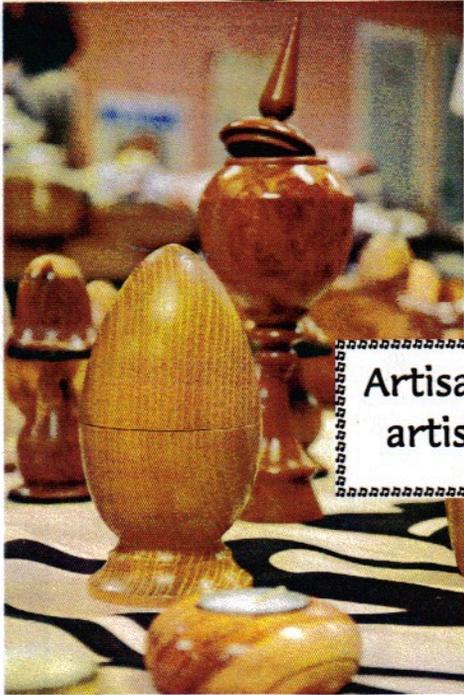
Le lendemain, ce sont les habitants volontaires qui ont terminé ce travail de nettoyage de notre village.

Merci à tous, en espérant que l'an prochain ils n'aient rien à ramasser grâce à notre attitude citoyenne.

Noël 2011

PHOTOS EN VRAC

Arts et Loisirs organise son 1er Marché de Noël !



Artisans ou artistes...



Produits du terroir...

PHOTOS EN VRAC

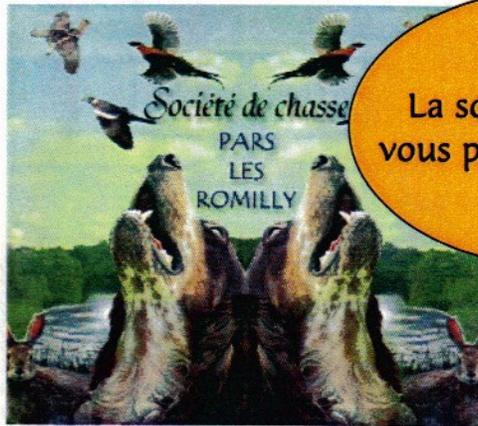


Société de Chasse de Pars les Romilly

► Accueil

- Accueil
- Le Bureau
- Les Statuts
- Règlement Int.
- Nos activités
- Le piégeage
- Quelques dates
- Le Territoire
- Le Gibier
- Les Nuisibles
- La Plaine
- Les Marais
- Photos Insolites
- Liens divers
- Contactez-nous

BIENVENUE



Nouveau !
La société de chasse
vous présente son site !

Je tiens à remercier tous les membres du bureau et les bénévoles qui font un travail remarquable, permettant à la société de vivre.

Philippe Benoit

Je vous invite tous à aller voir le dernier né de la Société : notre site internet. Vous y retrouverez tout ce que vous voulez savoir sur la chasse, ainsi que de belles photos sur notre territoire de chasse de Pars les Romilly, il sera mis à jour tous les six mois environ, n'hésitez pas à nous laisser vos encouragements, merci !
Philippe Benoit



Fin 2011, la brocante aux jouets

PHOTOS EN VRAC

Décembre 2011
Janvier 2012



Les aînés,
Une association
conviviale et
dynamique !

Lors du repas annuel..

A la belote, il y a les joueurs et ceux qui font les comptes...



Les rois et reines à l'honneur !

* Communiqués des associations *

CLUB DES AINES RURAUX Diamant 3

**Nouveau !
Une section boules
Au club des Aînés !**

Le président, vous informe des projets des aînés qui accueillent de plus en plus de jeunes retraités. Le voyage du club est en préparation, il s'agira de la visite du zoo d'Amnéville en juin. Un voyage en Europe de l'Est est prévu du 11 au 19 mai. Daniel Tripier est ouvert à toute nouvelle proposition afin de diversifier les activités du jeudi après-midi. Une section boules va sans doute voir le jour prochainement. N'hésitez pas à venir à la salle des fêtes le jeudi après-midi pour rencontrer les adhérents, vous serez bien accueillis !

Société de chasse

La société de chasse par son président Philippe Benoît tient à remercier M. le Maire et le conseil municipal pour le prêt de la salle des fêtes et pour la subvention accordée chaque année à notre société.

Tout d'abord, je dis un grand « MERCI » à tous les membres du bureau qui ne comptent pas leurs heures pour s'occuper de notre société ainsi que tous les autres membres qui répondent présents, dès que nous leur demandons. Nous avons signé cette année avec la Fédération des Chasseurs de l'Aube et certains de nos agriculteurs un contrat de Gestion Perdrix pour trois ans, je tiens donc à remercier ceux-ci. Les bandes de terre qu'ils nous prêtent vont êtreensemencées et serviront de bande abris pour permettre aux gibiers de nicher et de se réfugier pour échapper aux prédateurs, cela aidera au repeuplement de la perdrix grise sur notre territoire. Pour tout savoir sur la chasse, consultez notre site, vous pourrez admirer de belles photos sur notre territoire de chasse de Pars lès Romilly, il sera mis à jour tous les six mois environ, n'hésitez pas à nous laisser vos encouragements, merci.

Les nuisibles :

« Concernant les renards, nous réalisons des battues aussi souvent que possible à la fois sur notre territoire ainsi que sur les terres de propriétaires riverains nous en ayant fait la demande. Quant aux lapins de garenne, ils sont nombreux cette année et nous effectuons très régulièrement des furetages afin de limiter les dégâts sur les cultures » déclare Philippe Benoît.

La composition du bureau :

président : Philippe Benoît ; vice-président : Claude Meirhaeghe ; secrétaire-trésorier, Daniel Protat ; président d'honneur, Jean Payen.

Les parasites du pommier

Le pommier peut être parasité par beaucoup d'intrus. Mais seuls pucerons et carpocapses sont vraiment à surveiller car susceptibles de compromettre la production. Pour ne pas laisser son pommier en pâture aux parasites, il faut choisir sa variété en fonction de sa région et, surtout, de le planter dans d'excellentes conditions afin qu'il reste sain et vigoureux.

1) PAS DE FORTES CHALEURS

Ce n'est pas un hasard si le pommier est le symbole de la Normandie. Certaines variétés n'apprécient pas les fortes chaleurs.

2) PAS D'EAU STAGNANTE

Les racines s'enfoncent profondément. Le sol doit être bien drainé, car ses racines détestent passer l'hiver dans l'eau.

3) CONSEIL DE PREVENTION

Ne pas laisser les feuilles mortes au pied des pommiers car elles servent de refuge aux parasites pendant l'hiver.

En fin d'automne, épandre un engrais organo-minéral à base de matières naturelles jusqu'à l'aplomb de la limite de ramure. Cela renforce la vigueur de l'arbre.

Incorporer superficiellement par griffage.

En hiver, **pulvériser une huile minérale paraffinique** sur troncs et branches.

Ce traitement détruit les formes hivernantes des parasites.



Adopter le perce-oreilles
Il se nourrit de pucerons et
de chenilles

4) LES PRINCIPAUX PARASITES

PUCERONS LANIGERES: on repère leurs colonies grâce aux masses cotonneuses dans lesquelles ils se cachent. Leurs piqûres sur l'écorce provoquent des déformations, des boursouflures, des chancres.

Comment les décourager? Préparer 1 litre d'eau un mélange d'alcool à brûler (25cl), de chaux éteinte ou de soufre (1c.à soupe) et de savon noir à la dilution habituelle (1/2 verre à moutarde)

PUCERONS VERTS; BRUNS ET CENDRES

Ces pucerons sucent la sève des feuilles et les jeunes pousses.

Comment les décourager? Pulvérisation au savon noir.

CARPOCAPSE Papillon apparemment inoffensif qui pond en juin et dont les chenilles se nourrissent de l'intérieur des fruits qui deviennent « véreux »

Comment les décourager? Pièges à phéromones (fin avril-mai) dès que la température est supérieure à 15°. Ces pièges attirent les males et les engluent.

AUTRES INDESIRABLES

Le lérot, le campagnol: il broute les racines et les jeunes écorces .

Les araignées rouges qui se logent sous les feuilles.

OUI AUX ABEILLES, MAIS NON AUX FOURMIS

Ne pas traiter pendant la floraison, afin d'épargner les abeilles

Fruits véreux mais non immangeables
Un fruit habité par un ver est plus sain qu'un fruit indemne couvert de

MINI TATIN POMME CARAMBAR

Préparation : Pour 6 personnes

1 pâte feuilletée : 3 belles pommes : 4 « Carambar » : 1 noix de beurre salé (ou du beurre doux avec 1 pincée de sel)

Préchauffez le four à 180 °. Epluchez et épépinez les pommes.

Coupez-les en cubes et faites revenir dans une poêle avec le beurre à feu un peu vif, et les « Carambar » coupés en petits morceaux. Remuez doucement et lorsque les « Carambar » ont complètement fondu, disposez des moules à tartelette.

Découpez les ronds de pâte dans la pâte feuilletée de la même taille et disposez les sur les pommes. Enfourez 15 minutes, jusqu'à ce que le dessus soit doré.

Pars dans le passé

Souvenir d'école1978/79



1-MARQUET Fabrice 2-FERDINANT Alexis 3-JOLY Peggy 4-UNEAU Sébastien 5-MARSOLLIER Emmanuel 6-REHAUT Fabrice 7-PELLETIER Serge 8-DA-ROCHA Jorge 9-DURAND Christophe 10-DA-ROCHA Antonio 11-??? 12-SEBBAGH Stéphane 13-FANDART Fabrice 14-DEBA Catherine 15-DUPUY Fabrice 16-LONGUET Françoise 17-LEAUX Isabelle 18-UNEAU Dorothee 19-SEBBAGH Marie France 20-DURANT Véronique 21-CAIN Philippe 22-GUILLOMONT Jean Michel 23-JAFFRY Thierry 24-DUPONT 25-FANDART Didier 26-GUERBER Valérie 27-CAIN Nathalie 28-??? 29-SALIS Valérie 30-MARQUET Jany 31-SALIS Robert 32-FERDINANT Alain 33-PAYEN David 34-RICHET Christophe 35-FONTAINE Franck 36-DURAND Jean Marie 37-PICHIOTTA Claudia 38-LELEU Isabelle 39-LOUIS Alain- 40-GUILLEMARD Caroline

(Si vous reconnaissez d'autres personnes, merci de transmettre les noms aux rédacteurs !)

Dates à retenir

28/29 avril : Exposition du Maquettes Club Pars à la salle de l'étoile à Maizières la Gde Paroisse.

1er juin Théâtre vendredi 1er juin par la troupe des Marcignols !

